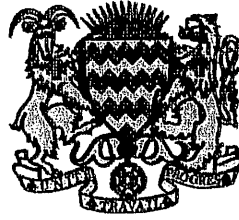


RÉPUBLIQUE DU TCHAD

AMBASSADE DE LA RÉPUBLIQUE DU TCHAD
AUPRÈS
DE LA CONFÉDÉRATION HELVÉTIQUE



MISSION PERMANENTE DE LA RÉPUBLIQUE DU TCHAD
AUPRÈS DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES À GENÈVE
ET DES AUTRES ORGANISATIONS INTERNATIONALES
EN SUISSE

UNITÉ - TRAVAIL - PROGRÈS

DECLARATION DU TCHAD A L'OCCASION DE L'EXAMEN
PERIODIQUE UNIVERSEL DE LA TUNISIE, LE 22 MAI
2012

Madame la Présidente,

Au nom de ma délégation, je souhaite une chaleureuse bienvenue à la délégation de la Tunisie, conduite par, pour présenter le Rapport de son pays au Groupe de Travail dans le cadre du 2^{ème} cycle de l'E. P. U. Je la remercie de la présentation claire qu'elle vient de nous faire.

Madame la Présidente,

Le Tchad salue la Révolution du Peuple Tunisien, du 14 janvier 2011, qui a permis à la Tunisie des changements radicaux.

Nous notons avec satisfaction que, grâce à cette révolution et aux conclusions et recommandations du 1^{ème} cycle de l'EPU de 2008, des organes conventionnels et celles du Haut-Commissariat, la Tunisie oeuvre désormais pour la promotion et la protection des droits de l'homme dans tous les aspects de la vie, malgré les résistances. C'est pourquoi, nous appelons la Communauté Internationale à appuyer davantage ce pays pour éviter qu'il soit dévié du chemin emprunté.

Je recommande à la Tunisie de ratifier la Convention n°189 de l'OIT concernant le travail décent des travailleuses et travailleurs domestiques.

Merci, Madame la Présidente